

Date de dépôt : 10 janvier 2008

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au budget 2008 de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG)

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement de l'entreprise des Transports publics genevois (ci-après les TPG) pour l'exercice 2008 ont été adoptés par son Conseil d'administration le 26 novembre 2007. Le Conseil d'Etat a approuvé le budget 2008 des TPG le 9 janvier 2008.

La particularité de l'exercice budgétaire 2008 est double. Premièrement, ce budget tient compte du transfert d'actifs, accepté en votation populaire le 17 juin 2007, qui consiste à vendre aux TPG des bâtiments et des aménagements extérieurs du Bachet-de-Pesay et de la Jonction, alors que l'Etat de Genève reprend des terrains de la Jonction I ainsi que diverses infrastructures aériennes et au sol. Ce transfert, effectif au 31 décembre 2007, implique une augmentation de la subvention de l'Etat, afin que les TPG puissent faire face aux nouvelles charges liées à ces acquisitions. Deuxièmement, ce budget a été construit selon les nouvelles normes comptables internationales IPSAS (International Public Sector Accounting Standards), car l'année 2008 sera celle où interviendra la première certification des comptes selon les normes IPSAS, les TPG ayant introduit ces nouvelles normes courant 2007.

Le budget 2008, est conforme au contrat de prestations 2007-2010, voté par le Grand Conseil le 1^{er} décembre 2006. Ce contrat repose sur le Plan directeur des transports collectifs 2007-2010, adopté le 26 avril 2006 par le Conseil d'Etat, et par le Grand Conseil, qui s'est prononcé à son sujet le 22 septembre 2006 par voie de résolution (R 509). Ce contrat de prestations fixe pour objectif aux TPG de mettre à disposition de la population une offre

supplémentaire de 26 % au cours de cette période, permettant d'atteindre une croissance de l'offre de 50 % entre 2002 et 2010.

Conformément à l'article 36, alinéa 2, lettre a, de la loi sur les Transports publics genevois (TPG), du 21 novembre 1975 (H 1 55), le budget adopté par l'entreprise de transports puis approuvé par le Conseil d'Etat fait maintenant l'objet du présent rapport d'information au Grand Conseil.

2. Budget d'investissement 2008 des TPG

Le budget 2008 des TPG est établi de manière à atteindre l'objectif d'une croissance de l'offre de 26 % à l'issue du contrat de prestations des TPG 2007-2010.

La somme des investissements pour les quatre années se monte à 215 000 000 F, conformément au montant inscrit dans la loi 9898. Les investissements pour l'année 2008 prévoient un engagement de 99 738 426 F. L'écart par rapport au Plan financier quadriennal, qui fixait un montant de 83 580 000 F, est de 16 158 426 F. Il s'explique du fait d'investissements sur 2007 non engagés et reportés sur 2008, et par l'anticipation d'une enveloppe d'investissement prévue initialement pour 2010, mais qui sera engagée dès 2008 dans le cadre de la passation d'une commande groupée pour les tramways de la ligne Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC).

3. Budget de fonctionnement 2008 des TPG

Ce budget de fonctionnement 2008 est conforme au plan financier pluriannuel du contrat de prestations 2007-2010, et donc à la loi 9898 s'y référant.

Le budget 2008, y compris les effets financiers du transfert d'actifs, est construit avec un total des produits qui s'élève à 314 070 000 F, pour un total des charges de 300 571 000 F, entraînant un résultat d'exploitation bénéficiaire, à hauteur de 13 499 000 F. Toutefois, ce résultat est péjoré par un résultat financier déficitaire de 9 531 000 F. Le résultat global de l'exercice 2008 budgeté s'élève à 3 968 000 F.

Par rapport au budget 2007, le total des revenus de transports se monte à 121 558 000 F, soit une augmentation de 1 265 000 F (+ 1,05 %), due à une hausse des produits voyageurs grâce à l'amélioration de l'offre.

Les produits de transport Unireso augmentent de 3 425 000 F par rapport à 2007 (+ 3,2 %), en raison de l'augmentation de l'offre de transport et des efforts de marketing d'Unireso. Cette hausse des ventes est surtout attribuée

aux ventes de billets (+ 7,1 %), les abonnements (annuels et mensuels) restant relativement stables (+ 1 %).

Le montant des contributions cantonales pour 2008, aux normes IPSAS, s'élève à 160 908 000 F, dont 5 300 000 F pour le transfert d'actifs (budget 2007 : 152 000 000 F). Pour des raisons de comparaison entre les budgets 2007 et 2008, suite à l'introduction des normes IPSAS, le budget 2007 a dû être retraité selon ces nouvelles normes. Ceci a pour conséquence l'inscription d'un montant de 160 023 000 F pour 2007 au titre du total des contributions cantonales (l'écart de 7 946 000 F correspond à une contribution non monétaire jusqu'alors non prise en compte dans les montants relatifs aux contributions cantonales).

Les charges de personnel présentent une hausse de 3,3 % par rapport à 2007 pour s'établir à 185 609 000 F, et correspondent à 61,8 % du budget d'exploitation. Avec l'augmentation régulière de l'offre, une adéquation des ressources humaines est indispensable pour 2008. Ainsi, pour l'exercice 2008, l'effectif augmente de 44 personnes (+ 2,9 %).

Les biens et services (hors coûts tacites) augmentent de 1 901 000 F par rapport au budget 2007 (+ 2,4 %) en raison des frais de bâtiments et des installations fixes.

Le taux de couverture globale passe de 44,8 % en 2007 à 47,6 % en 2008. Cette augmentation s'explique par l'application des normes fédérales qui prévoient que les indemnités tarifaires Unireso versées par le canton sont considérées dans ce calcul comme des produits, et non pas comme des contributions cantonales (comme stipulé dans le contrat de prestations 2007-2010). Le calcul de ce taux tient compte du résultat financier, mais pas de l'augmentation de la subvention liée au transfert d'actifs.

Si l'on fait référence à la motion M 1504 demandant pour le contrat de prestations des TPG 2007-2010 un taux de contribution de 50 % de l'Etat, en sa qualité d'autorité organisatrice des transports publics, calculé par rapport au total des produits, le rapport passe de 51,4 % (en 2007) à 52,1 % (en 2008). Sont inclus dans ce calcul les produits financiers ainsi que les indemnités tarifaires Unireso (considérées ici comme des contributions cantonales), mais pas l'augmentation de la subvention liée au transfert d'actifs.

4. Evolution de la sous-traitance

Le volume de prestations sous-traitées baisse en 2008 par rapport à 2007. Ce taux reste inférieur aux seuils admis dans la loi sur les TPG, puisqu'il atteint 8 %, alors que le seuil légal est de 10 %. En faisant abstraction des

lignes transfrontalières et provisoires, le taux de sous-traitance atteint est de 3,3 %, alors que le seuil légal est de 4 %.

5. Suivi des indicateurs du contrat de prestations 2007-2010

Parmi les 10 indicateurs de suivi dudit contrat, seul celui se référant à l'offre de transport à mettre en place doit encore être validé définitivement par l'OCM. Les 9 autres sont conformes aux inscriptions faites dans les annexes du contrat de prestations. D'après les différents documents des TPG, l'offre prévue pour 2008 est conforme aux objectifs ayant servi à l'établissement du plan financier pluriannuel 2007-2010. L'adéquation de l'offre en lien avec le rapport d'étape doit encore faire l'objet d'une vérification.

Les données principales du budget 2008 selon les demandes du Conseil d'Etat sont présentées en annexe.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot

Annexe :

Budget 2008 des TPG, arrêté par le Conseil d'administration des TPG au 26 novembre 2007, données principales

BUDGET 2008

version approuvée par le C.A. le
26.11.07

COMPTE DE RÉSULTATS SIMPLIFIÉ BUDGET 2008

	Réel 31.12.2006	Budget 2007	PPF 2008	dont impacts IPSAS	Budget 2008 Avec Transfert d'Actifs	dont impacts IPSAS
<u>En milliers de chf</u>						
Revenus de Transports	114'640	120'293	121'323	287	121'558	820
Contributions Cantonales	149'640	160'023	162'929	0	160'908	0
Autres Contributions	13'998	14'525	13'925	0	13'297	0
Produits d'Exploitation Divers	13'652	18'369	18'770	11'946	18'307	11'606
Total Produits d'Exploitation	291'930	313'209	316'947	12'232	314'070	12'426
Frais de Personnel	171'488	179'764	184'420	749	185'609	1'078
Biens & Services	73'480	79'569	82'182	8'361	81'470	8'570
Coûts Tacites sur Infrastructures	7'946	7'946	7'946	0	907	0
Amortissements	34'472	34'620	30'818	4'044	31'120	4'044
Autres Charges	2'455	1'917	1'917	0	1'464	0
Total Charges d'Exploitation	289'841	303'816	307'282	13'155	300'571	13'692
Résultat Exploitation	2'090	9'394	9'665	-922	13'499	-1'266
Résultat Financier	-7'806	-10'153	-11'017	-429	-9'531	-300
Résultat de l'Exercice	-5'717	-759	-1'352	-1'352	3'968	-1'566

sur base calcul estimé

DÉCOMPOSITION DES PRODUITS COMPTABILISÉS PAR CATEGORIE

	Réel 31.12.2006	Budget 2007	PFP 2008	Budget 2008	Variations		
					Budget 2008 vs Réel 2006	Budget 2008 vs Budget 2007	Budget 2008 vs PFP 2008
Billets	40'360	37'784	38'135	40'483	0.30%	7.14%	6.16%
<i>dont cartes journalières</i>	6'354	7'071	7'130	8'167	28.52%	15.50%	14.53%
Abonnements annuels	25'378	27'195	28'374	26'360	3.87%	-3.07%	-7.10%
Abonnements mensuels	33'675	33'833	34'317	35'281	4.77%	4.28%	2.81%
Autres titres de transport	10'181	14'826	14'890	12'915	26.85%	-12.89%	-13.27%
Rabais et Bonus	-6'243	-8'001	-8'350	-5'976	-4.27%	-25.31%	-28.44%
Total revenus de Transports Unireso	103'351	105'638	107'365	109'063	5.53%	3.24%	1.58%
Revenus de Transports TPG	5'535	6'551	5'855	6'245	12.83%	-4.68%	6.65%
Total Revenus de Transports	108'886	112'189	113'220	115'308	5.90%	2.78%	1.84%
Produits CTT & Autres	5'754	8'104	8'104	6'250	8.61%	-22.87%	-22.87%
Total Revenus de Transports	114'640	120'293	121'323	121'558	6.03%	1.05%	0.19%

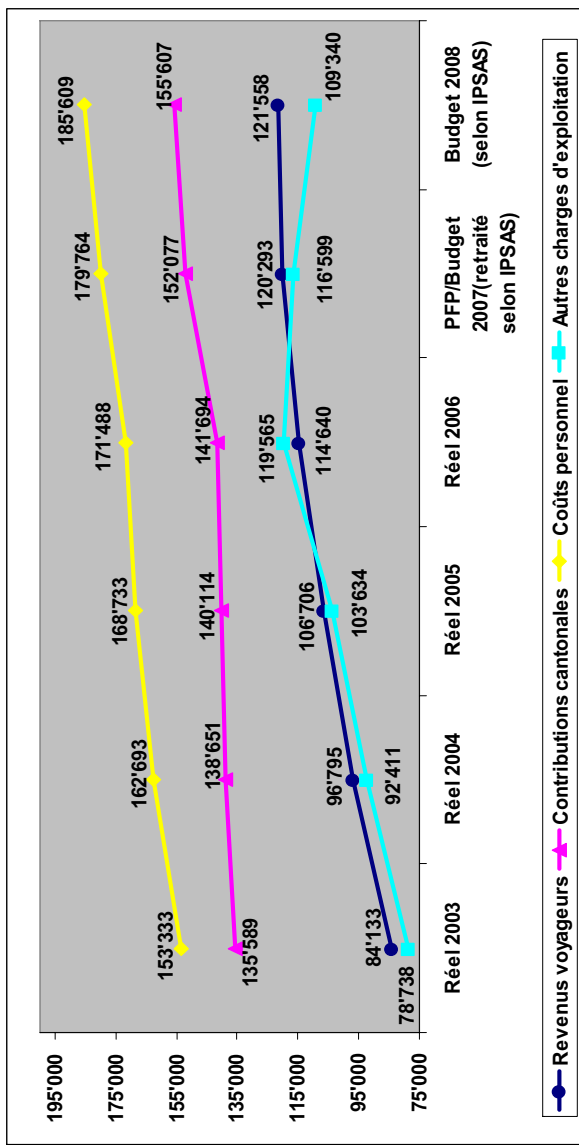
DÉCOMPOSITION DES PRODUITS COMPTABILISÉS % PAR CATEGORIE

	Réel 31.12.2006 %	Budget 2007 %	PFP 2008 %	Budget 2008 %
Billets <i>dont cartes journalières</i>	35.21% 5.54%	31.41% 5.88%	31.43% 5.88%	33.30% 6.72%
Abonnements annuels	22.14%	22.61%	23.39%	21.69%
Abonnements mensuels	29.37%	28.13%	28.29%	29.02%
Autres titres de transport	8.88%	12.33%	12.27%	10.62%
Rabais et Bonus	-5.45%	-6.65%	-6.88%	-4.92%
Total revenus de Transports Unireso	90.15%	87.82%	88.49%	89.72%
Revenus de Transports TPG	4.83%	5.45%	4.83%	5.14%
Total Revenus de Transports	94.98%	93.26%	93.32%	94.86%
Produits CTT & Autres	5.02%	6.74%	6.68%	5.14%
Total Revenus de Transports	100%	100%	100%	100%

RECAPITULATIF DES BIENS ET SERVICES 2006 - 2008

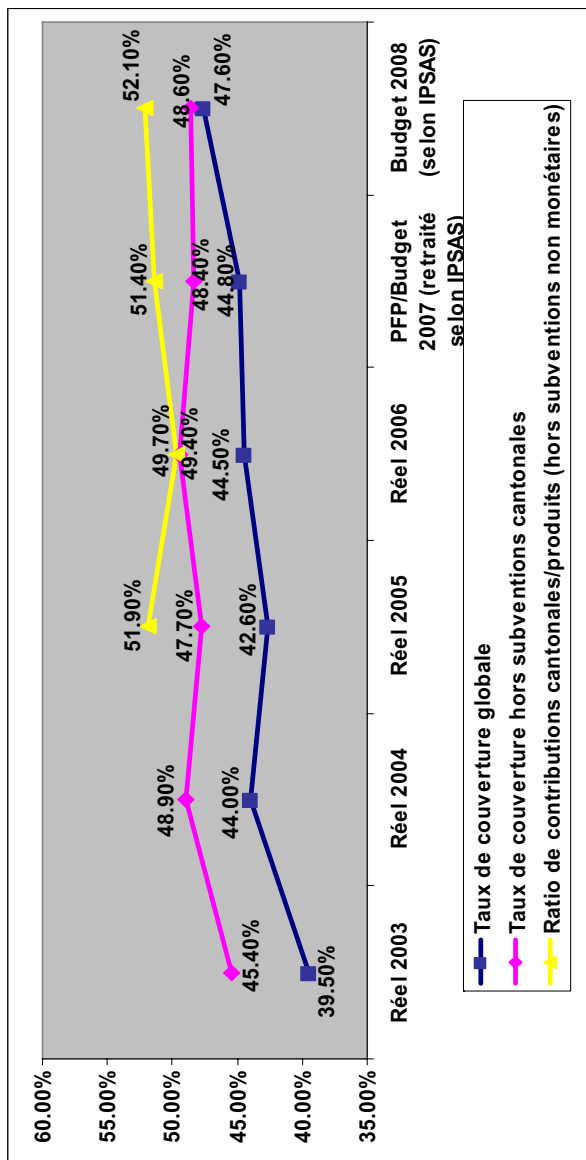
	En milliers de chf			Variations		
	Réel 31.12.2006	Budget 2007	PPF 2008	Budget 2008 vs Budget 2007	Budget 2008 vs PPF 2008	
Frais de Véhicules	26'222	25'630	25'600	1.28%	1.40%	
Frais de Bâtiments & Installations Fixes <i>(hors coût tacite d'infrastructure)</i>	7'840	4'599	4'518	19.06%	21.19%	
Sous-Traitance de Transport	21'981	22'425	23'569	-6.39%	-10.93%	
Charges d'Exploitation Diverses	17'437	26'915	28'495	7.91%	1.93%	
dont Assurances & Franchises	1'670	1'871	1'947	8.12%	3.87%	
Etudes & Mandats	797	1'979	1'999	22.36%	21.11%	
Commissions et Frais de Ventes	1'291	1'592	1'601	0.57%	0.00%	
Communication & Marketing	2'523	2'624	2'432	38.46%	49.39%	
Travaux à Facturer	477	11'000	11'000	2.73%	2.73%	
Frais Administratifs	4'109	4'209	4'399	0.00%	-4.32%	
Autres Charges	6'570	3'641	5'116	5.96%	-24.60%	
Total Biens & Services (hors coût tacite)	73'480	79'569	82'182	2.39%	-0.87%	

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES 2003 - 2008 (HORS TRANSFERT D'ACTIFS)



Hors coûts tacites et refacturation au DCTI

ÉVOLUTION DE L'EFFICACITÉ 2003 - 2008 (HORS TRANSFERT D'ACTIFS)



ÉVOLUTION DES CHARGES ET DE L'OFFRE 2003 - 2008 (HORS TRANSFERT D'ACTIFS)

